



Siège Social : 13 rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU COMITE INTERREGIONAL DE L'EST DE LA FFESSM

Le 08 octobre 2011 à TOMBLAINE

Présidence : CH.BERGMANN
Secrétariat de séance : G.CHIRON

PREAMBULE :

CH.BERGMANN remercie les participants de leur présence.

Le point est ensuite fait sur les présences.

Comité directeur

- **Présents**

BERGMANN Christian - CAILLERE Laurent - CHIRON Grégoire - DAVID Sylvie - DEPIT Gérard – ERTLE Raymond - GAERTNER Yves - GUILLAUME Louis - LAMBINET Michel - LECLERE Philippe - MULLER Anne - NOSAL Christian - ROSENBERGER Guy - SPIHLMANN Josiane – SZCZEPANIAK Pascal - THOMASSIN Marie Hélène - VASSEUR Gabriel.

- **Excusés**

- KOBLER René – TAESCH Armand

- **Absent non Excusés**

BRUNET GASTON Véronique

- **Invités**

HEINRICH André, Président d'honneur - Président fondateur du Comité Interrégional Est de la FFESSM.

Commissions

APNEE : GAERTNER Yves - **ARCHEOLOGIE :** BRUNET GASTON Véronique *Absente non excusée* - **AUDIOVISUELLE :** BARKATE Léo - **BIOLOGIE :** CRUMIERE Jean Benoît - **HOCKEY :** BURTIN Remi *excusé* - **JURIDIQUE :** HIMBER Vincent *Excusé* - **MEDICALE :** BROUANT Benoît - **NAP :** AIME Gilles - **NEV :** SCHNEIDER Marc *Excusé* - **ORIENTATION :** KERNEL Annick *Excusé* - **SOUTERRAINE :** CIESIELSKI Lucien - **TECHNIQUE :** GAUCHET Michel

Conseil Régional Disciplinaire

Président : HIMBER Vincent *Excusé*

Site

SITE INTERNET : poste vacant.

QUORUM :

Le quorum (1/3 au moins de ses membres) est atteint et le Comité peut donc valablement délibérer.

CH.BERGMANN demande aux membres présents d'avoir une pensée à la mémoire de Bernard WOZNIAK, Président du CODEP 57, récemment décédé.

CH.BERGMANN a souhaité un bon anniversaire à Louis GUILLAUME de la part du Comité Directeur pour ses 90 ans.

1. APPROBATION DU PV PRECEDENT :

CH.BERGMANN sollicite les questions ou corrections éventuelles concernant le procès verbal de la réunion du 14 Mai 2011 à Tomblaine.

G. CHIRON souhaite que les modifications des PV soient formulées par écrit afin de respecter l'idée principale du demandeur, CH.BERGMANN appuie la demande afin d'éviter les incompréhensions et les litiges qui pourraient naître.

Aucune question.

Décision : Le PV est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. COURRIERS DIVERS, ACTIONS ET INFORMATIONS EN COURS

- Demande de subvention exceptionnelle émanant du Club de SARREBOURG dans le cadre de l'organisation du Téléthon 2011, comme pour 2010 cette subvention est allouée à la commission Apnée (ligne budgétaire), dans le cadre de la promotion de l'apnée.

- Information : un plongeur qualifié P5/ Directeur de Plongée voit ses prérogatives étendues au-delà de son propre club. Il peut être désigné Directeur de Plongée pour un autre club si celui-ci ne possède pas de plongeur qualifié, sur le site de plongée, pouvant remplir cette fonction.

Décision : Le Comité en prend acte à l'unanimité des membres présents.

3. POINT SUR LES COMMISSIONS :

CH.BERGMANN rappelle le contenu de son mail transmis le 14 septembre 2011, aux Présidents des Commissions :

« Comme cela avez été convenu lors de notre dernier Comité Directeur et pour respecter le planning de préparation du budget 2012. Je souhaiterai que les Présidents des différentes commissions préparent différents documents pour le prochain Comité Directeur du 08 octobre à savoir :

- Le budget prévisionnel de l'**année en cours** de la commission sur la base du budget **révisé et voté en AG** (suivant le document ci-joint qui vous avez été distribué par Guy et qui est à compléter suivant les spécificités des commissions)
- une liste des actions (stages, manifestations, compétitions, championnat, etc. ...) pour la nouvelle saison 2011-2012 »

A ce jour deux commissions ont répondu : la Commission Environnement et Biologie et la Commission Technique.

Le comité directeur a besoin de connaître les actions prioritaires des différentes commissions afin de pouvoir arbitrer de façon collégiale si un dépassement budgétaire se produit.

La préparation des budgets 2012 se fera soit par mail soit par téléphone avec le trésorier général afin d'éviter une réunion supplémentaire et ainsi faire des économies sur les frais de déplacements.

G ROSENBERGER rappelle au Comité Directeur que pour l'exercice 2010, il a dû faire une ponction de 17.000 € sur nos réserves uniquement pour le fonctionnement pour équilibrer notre budget. Depuis le mandat (2009) nous puisons dans nos réserves.

M.GAUCHET : Concernant les budgets prévisionnels : il souhaiterait que toutes les commissions présentent un budget avec une colonne « dépenses » et une colonne « recettes »

M.GAUCHET : pose la question sur la suppression de la dotation aux instructeurs, suit une discussion.
Au cours de cette discussion sont aussi évoquées les autres indemnités pour mises à dispositions des locaux (fournitures fédérales, licences et info est) afin d'avoir une vision globale des indemnités diverses qui existent au sein du CIR EST.

L.CAILLERE précise que ces indemnités existent depuis plus de 30 années, ceci est confirmé par L.GUILLAUME.
G.VASSEUR.

Après discussion il est décidé que des indemnités pourront être prévues dans le budget prévisionnel des commissions et du fonctionnement général du Comité Interrégional.

L.CAILLERE précise que les indemnités et/ou le défraiement doivent faire partis des budgets prévisionnels et valider par le Comité Directeur avant l'A.G.

Décision : Le Comité en prend acte à l'unanimité des membres présents.

NAGE AVEC PALME

G.AIME

Pas de point particulier, par contre G.AIME nous fait part du problème concernant un sportif de haut niveau mais ne faisant pas parti du pôle France, qui aurait eu une perte de salaire de 1.700 € du fait de sa participation à des compétitions, une prise en charge de 50 % de la perte de salaire a été prise en charge par le national et G.AIME demande la prise en charge des 50 % restant par le CIR Est.

CH.BERGMANN souhaite prendre connaissance de ce dossier dans le détail et en discuter avec le Directeur Technique National lors de la prochaine réunion du CDN.

Décision : le Comité demande un délai de réflexion avant de prendre une décision et remercie l'intervenant

SOUTERRAINE

L.CIESIELSKI

Création dans le 68 d'une commission, présence de plus 20 personnes dans un stage.

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

L.CIESIELSKI a consulté l'ensemble des commissions sur leur besoin d'un poste d'Oxygénothérapie en propre. Quatre commissions ont répondu: Archéologie, Environnement, Vidéo, Plongée Souterraine. Compte-tenu du regroupement géographique et des besoins exprimés, deux postes seulement sont nécessaires : **Archéologie d'une part, Environnement et Plongée Souterraine d'autre part.**

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

AUDIOVISUELLE

L.BARKATE

Toutes les activités prévues se sont parfaitement déroulées, plusieurs récompenses ont été obtenues.

L BARKATE confirme que la commission audiovisuelle est disponible pour les autres commissions dans le cadre de la promotion de la FFESSM, création de support audiovisuelle.

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

ENVIRONNEMENT & BIOLOGIE

J.B.CRUMIERE

2 MF1 en formation, soit un potentiel de 7 MF1 pour le CIR EST,

Promotion de la commission lors de soirées thématiques.

CLIP réalisé avec la commission audiovisuelle dans le cadre de la promotion et le développement de la FESSMM.

Une réunion d'information « Balade Grand Public » a réuni plus de 100 personnes.

L.CAILLERE demande que les nouvelles appellations des diplômes soient appliquées.

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

Création d'un Chargé de Mission Développement Durable. Ce chargé de mission sera le référent Développement Durable pour les clubs de notre Inter –Région et le correspondant Développement Durable du CIR EST pour Sylvie GAUCHET au niveau national.

Principales missions :

- échange de bonnes pratiques, retour d'expérience en terme de développement durable, répondre aux sollicitations en lien avec des actions pour l'environnement,
- veille règlementaire environnementale en lien avec nos activités (pont entre commission juridique et environnement/biologie)
- diffusion d'information, relais avec le correspondant développement durable de la fédération.

A terme on pourrait même envisager la mise en place d'un réseau.

Avec en premier lieu, un petit point d'étape sur Natura 2000 par rapport à notre activité.

Candidat : Christophe SCHILT licencié FFESSM, demeurant à NANCY, formation Ingénieur forestier, travaille à la DRAL de LORRAINE à METZ, collabore déjà avec la commission Environnement et Biologie Subaquatiques.

Décision : Candidature validée à l'unanimité des membres présents.

MEDICALE

B.BROUANT

RAS voyage auto financé, site internet, colloques habituels

B.BROUANT pose la question de la diffusion d'information via le site internet, en attendant la nomination d'un nouveau webmaster les informations se diffusée via InfoEST

B.BROUANT rappelle l'obligation de la présence d'un médecin lors de certaines manifestations avec contrat dans un respect des procédures.

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

HOCKEY SUB

R.BURTIN excusé

Pas de point particulier, le compte rendu est lu par le secrétaire général

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

APNEE

M.LAMBINET

Deux nouvelles médailles, d'argent, pour Georgette RAYMOND, Juge international faisant parti du CIR EST.

Félicitation pour la bonne gestion de la commission.

Décision : Le Comité en prend acte à l'unanimité des membres présents.

TECHNIQUE

M.GAUCHET

La commission se porte bien, malgré quelques amertumes, la nouvelle orientation budgétaire ayant diminué le budget de fonctionnement.

M.GAUCHET rappelle que les recettes de la CTR compensent en grande partie les dépenses.

6 MF2 sur 8 au CIR EST, les indemnités des nouveaux MF2 seront versées si le budget le permet.

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

M.GAUCHET demande un budget supplémentaire pour investir dans deux équipements de formateur TIV (2 x 500 €)

Décision : Le Comité valide ce budget à l'unanimité des membres présents.

Création d'une nouvelle SCA dans les Vosges, création dans le respect de la procédure Nationale, de ce fait à ce jour il existe 6 SCA au sein du CIR EST

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

NAGE EN EAUX VIVES	M.SCHNEIDER Excusé.
ARCHEOLOGIE	V.BRUNET GASTON Absente non excusée
ORIENTATION	A.KERNEL Excusée
JURIDIQUE	V.HIMBER Excusé

4. SITE

Remplacement du WEB MASTER

Postulant : NEANT

Information aux clubs pour prévenir que le site est en attente.

Notre site doit être inter actif afin les commissions puissent le faire vivre en direct

L.CAILLIERE relate son expérience concernant la gestion d'un site par une seule personne cela peut poser des problèmes et de ce fait propose de passer par une société, voir si cette solution est en adéquation avec notre orientation budgétaire.

Faire un appel d'offre : L.CAILLIERE se chargera de gérer celui-ci.

En parallèle un appel de candidature d'un webmaster bénévole sera fait au niveau CIR EST, point de vigilance : attention à la compétence et à la disponibilité.

L.CAILLIERE demande à M. LAMBINET que les codes d'accès au site lui soit communiqués.

Décision : Le Comité en prend acte à l'unanimité des membres présents.

5. POINT DE LA TRESORERIE GENERALE

Situation budgétaire de la saison en cours

G.ROSENBERGER indique que pour l'instant le budget prévisionnel est assez bien respecté. CH. BERGMANN précise que si nous étions amenés à dépasser les dépenses prévus dans le budget prévisionnel, le comité Directeur serait à nouveau à prendre une décision budgétaire modificative (DBM) pour effectuer un prélèvement sur réserve pour équilibrer les comptes de l'exercice 2011.

Orientation budgétaire 2012 :

Faut-il maintenir la réunion du 26.11.2011 ?

Maintenir la réunion mais uniquement le bureau ?

En effet seulement trois commissions possèdent un budget très important (Technique, Apnée et Nage avec Palmes), aussi Guy ROSENBERGER propose d'établir les budgets prévisionnels par échanges de mail.

Les Présidents de Commissions doivent transmettre le prévisionnel des actions avec leurs financements prévisionnels plus les budgets de fonctionnement pour le 31.10.2011

G. DEPIT propose la diffusion d'une matrice.

Important d'avoir une réflexion sereine et pouvoir anticiper un prélèvement sur les réserves

CH.BERGMANN transmettra de nouveau le document envoyé le 14.09.2011 par mail.

Décision : Le Comité en prend acte à l'unanimité des membres présents.

Questions sur un placement arrivant à terme

G.ROSENBERGER nous confirme que le CIR EST possède un placement pour les associations qui arrive à son terme. G.ROSENBERGER propose un placement sécurisé auprès du Crédit Mutuel ayant une durée de 2 ans, ce qui permettra au nouveau Comité Directeur 2013/2017 de se positionner sur ce placement en octobre 2013.

Décision : Le Comité valide cette proposition à l'unanimité des membres présents.

6. REUNION des Présidents de CODEP et de LIGUE

CH.BERGMANN propose de Fixer au 26 novembre 2011 à TOMBLAINE une réunion ayant comme ordre du jour un sujet unique : Réflexion sur la création des Ligues au sein du CIR Est.

Seront présent les Présidents de CODEP et Ligue, les membres du Bureau ainsi que les 4 Vice-Présidents.

Dans la perspective de cette réunion CH.BERGMANN et L.CAILLIERE reposeront la question de l'organisation et le fonctionnement des différentes instances déconcentrées de la FFESSMM au prochain CDN.

CH.BERGMANN rappelle qu'avant que le Comité Directeur Régional donne un avis sur la création de la ligue d'Alsace, il souhaite que l'ensemble des autres départements de notre Inter-Région aient pu avoir également une réflexion sur la création de ligue d'où l'organisation de cette réunion des CODEP et ligue le 26 novembre.

7. STATUTS : Modifications sur le mode de scrutin

L.CAILLIERE relance rapidement le groupe de travail afin de pouvoir présenter le dossier complet en AG EXTRAORDINAIRE le 5 février 2012.

Décision : Le Comité en prend acte à l'unanimité des membres présents.

8. LOCAL DE TOMBLAINE :

Coût de la location 195 € par trimestre soit presque 800 € /annuel, décision de ne pas conserver ce local sachant que celui-ci n'aurait servi que pour archiver les dossiers du CIR EST.

Résiliation à faire par lettre R.A.R.

Décision : Le Comité valide cette proposition à l'unanimité des membres présents.

9. QUESTIONS DIVERSES.

R.ERTLE pose une question concernant la Promotion de la plongée :

- actions qui ont été mises en place depuis la dernière réunion du Comité Directeur et comment faire pour augmenter le nombre de licenciés ?

CH.BERGMANN indique que la question a trouvé sa réponse dans chacune des différentes interventions des Présidents de Commissions : toutes nos actions sont des promotions.

P.SZCZEPANIAK doit reprendre le travail de son groupe « Développement activités sportives » et favoriser la communication en relation avec R.ERTLE. Beaucoup d'actions locales.

Promotion vers l'extérieur, des banderoles peuvent être réalisées à des coûts très raisonnables.

Y.GAERTNER pose trois questions :

- Qu'en est-il de la création des Ligues ?

- Pourquoi la suppression des indemnités pour les cadres de la CTR ?

- Peut-on avoir une vision globale des indemnités diverses qui existent au sein du CIR EST ?

Les réponses à ses différentes questions ont été abordées au cours des points de l'ordre du jour.

Décision : Le Comité en prend acte à l'unanimité des membres présents.

10. PROCHAINE REUNION

La prochaine réunion du comité directeur aura lieu le 4 février 2012 à 17h00 à l'Hôtel EDEN de NEUFCHATEAU 88300.

Date à retenir : 16 juin 2012 réunion du comité directeur post Assemblée Générale.

Décision : Le Comité en prend acte à l'unanimité des membres présents.

11. PROCHAINE A G

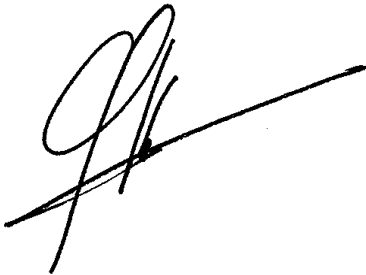
G CHIRON précise qu'il n'a reçu qu'une seule proposition concernant l'organisation sur deux candidats. La prochaine A.G aura lieu le 4 et 5 février 2012 soit à NEUFCHATEAU 88300.

Décision : Le Comité en prend acte à l'unanimité des membres présents.

12. CLOTURE

CH.BERGMANN déclare l'ordre du jour épuisé, et remercie chacun de sa participation. Il déclare la réunion close à 12h15.

**Le Président du Comité
CH. BERGMANN**



**Le Secrétaire Général
G. CHIRON**

